



# DOSSIER D'INSCRIPTION D'UNE ECURIE

**Dossier à renvoyer à la Fédération Française d'Équitation  
FFE Club – Ecurie Grand National  
Parc Equestre - 41600 Lamotte Beuvron**

Pour toutes informations complémentaires :  
**CONTACT Emmanuelle MICHAUD**  
**Tél : 02 54 94 46 72 – Fax : 02 54 94 46 77**  
Email : [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com)

Informations, règlements... sur <http://grandnational.ffe.com>

## Vérifiez bien le contenu de votre enveloppe

- ◇ La **Fiche de déclaration d'Ecurie au Grand National 2011** complétée et signée par le responsable de l'Ecurie et les 2 cavaliers
  
- ◇ Le **règlement du Grand National 2011** signé par le responsable de l'Ecurie et les 2 cavaliers
  
- ◇ L'**autorisation d'exploitation du nom de l'Ecurie** complétée et signée par le sponsor (si l'Ecurie porte le nom de 2 sponsors, faire remplir cet imprimé par les deux sponsors).
  
- ◇ Le **chèque d'adhésion et d'inscription** à l'ordre de la FFE ou le **numéro de compte FFECompét** à débiter de :
  - 600 € pour le Grand National de saut d'obstacles
  - 400 € pour le Grand National de dressage
  - 400 € pour le Grand National de concours complet

**A envoyer impérativement à l'adresse mail suivante : [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com)**  
le ou les logos des sponsors en jpeg ou en eps et en haute définition afin de mettre en ligne votre écurie



Sans ces pièces jointes, le dossier d'inscription ne pourra être validé.  
L'Ecurie ne sera donc pas prise en compte dans le Grand National 2011.



## GRAND NATIONAL 2011

### FICHE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT EN MAJUSCULES

#### A - Inscription d'Ecurie dans le Grand National 2011 :

- Saut d'obstacles (600 €)
- Concours complet (400 €)
- Dressage (400 €)

#### B – Mode de règlement :

Par débit de mon compte FFEcompet, Numéro du compte .....

Par chèque à l'ordre de la FFE

Souhaite une facture :

Coordonnées pour la facture :

#### C – Nom de l'Ecurie (doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal) :

.....

#### D – Déclaration d'inscription du responsable de l'Ecurie :

**Le responsable est la personne en charge de la gestion de l'Ecurie, du compte de l'Ecurie et il est le référent auprès de la Fédération Française d'Equitation. Seul le Responsable peut opérer sur le compte FFEcompet de l'Ecurie**

Prénom & Nom du responsable de l'Ecurie : .....

Numéro de licence: ..... Date de naissance : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél: ..... Fax: ..... Port: .....

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Site internet : www. \_\_\_\_\_

.....



## GRAND NATIONAL 2011

### E – Déclaration du ou des responsables des sponsors de l'Ecurie :

Connaître leurs coordonnées nous permettra d'être en contact avec eux et de leur envoyer les news, les invitations...

#### Sponsor de l'Ecurie (1) :

Société: .....

Prénom & nom du responsable : .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél: ..... Fax: ..... Port: .....

Email : .....@..... Site internet : www.....

#### Sponsor de l'Ecurie (2) :

Société: .....

Prénom & nom du responsable : .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél: ..... Fax: ..... Port: .....

Email : .....@..... Site internet : www.....



## GRAND NATIONAL 2011

### F – Déclaration des deux cavaliers:

#### Cavalier (1) :

Prénom & nom du cavalier (1) : .....

Numéro de licence: ..... Date de naissance : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél: ..... Fax: ..... Port: .....

Email : .....@..... Site internet : www. ....

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la FFE. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification directement en vous identifiant avec votre numéro de licence et votre code SIF ou auprès de FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations...) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case suivante

#### Cavalier (2) :

Prénom & Nom du cavalier (2) : .....

Numéro de licence: ..... Date de naissance : .....

Adresse: .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél: ..... Fax: ..... Port: .....

Email : .....@..... Site internet : [www.](#) .....

Conformément à l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la FFE. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification directement en vous identifiant avec votre numéro de licence et votre code SIF ou auprès de FFE Club Parc Equestre 41600 Lamotte. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations...) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case suivante



## GRAND NATIONAL 2011

Le Grand National est un circuit de référence dans le domaine des sports équestres. Il se dispute par Ecuries. Simple, facile à médiatiser, il permet à la FFE de mettre en avant les meilleurs concours pro et de valoriser les propriétaires et les sponsors-partenaires des Ecuries.

### A – Définition d'une Ecurie

Une Ecurie est une personne physique ou morale affiliée à la FFE, **composée obligatoirement de 2 cavaliers** sur autant de chevaux que souhaité. **Un cavalier ne peut courir que pour une seule Ecurie par saison.**

A chaque étape, des points seront attribués :

- aux 8 premières Ecuries en fonction de leur classement dans le Pro Elite Grand Prix, support du Grand National,
- 1 point participatif à chaque Ecurie au delà de la 8<sup>ème</sup> place,
- c'est le cavalier le mieux classé qui apporte les points à son Ecurie,
- lorsque les 2 cavaliers d'une Ecurie participent au Pro Elite Grand Prix, l'Ecurie se voit attribuer un point supplémentaire.

En cas de disqualification du cavalier ou du cheval, les points et les gains gagnés par l'Ecurie ne sont pas réattribués et seront récupérés par la FFE.

Seuls les cavaliers **titulaires d'une licence de compétition PRO** (ou **AMATEUR** pour le CSO : 18 ans et moins, pour le Dressage: 21 ans et moins) peuvent se constituer en Ecurie en vue de participer aux épreuves du Grand National.

**Une Ecurie doit obligatoirement porter un ou deux noms commerciaux comme nom principal.**

Après inscription, une Ecurie conserve son nom principal au cours de la saison. Il est **possible en cours de saison d'ajouter un second nom commercial** au nom principal sous lequel l'inscription a été faite.

Les logos publicitaires des Ecuries sur le cheval et sur les cavaliers sont libres en taille et en nombre.

### B – Inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2011

Le montant de l'inscription et de l'adhésion à la FFE d'une Ecurie, pour la saison en sus des droits d'engagement dans les concours, est de :

- **600 € pour le saut d'obstacles,**
- **400 € pour le concours complet,**
- **400 € pour le dressage**

La date limite d'inscription pour déclarer et inscrire une Ecurie au Grand National en cours est une semaine avant la date de clôture des engagements du premier concours auquel l'Ecurie participe.

L'Ecurie doit produire la preuve que la ou les marques autorisent l'utilisation de leur nom par l'Ecurie en question et par la FFE lors de ses opérations de promotion / communication du Grand National (cf. Autorisations d'exploitation dans le dossier d'inscription, pages 7 & 8).



## GRAND NATIONAL 2011

### C – Engagement d’une Ecurie dans une étape du Grand National 2011

Chaque Ecurie doit s’assurer que son ou ses cavaliers sont bien engagés dans le Pro Elite Grand Prix, support du Grand National, des concours étapes.

L’engagement sous X en Grand National est interdit. Les changements de chevaux sont possibles jusqu’à 17h le samedi pour les épreuves du dimanche.

La participation en Ecurie au Grand National ne modifie en rien la procédure d’engagement figurant à l’avant programme du concours.

Le Grand National 2011 se court sur:

- **10 concours nationaux Pro Elite Grand Prix en saut d’obstacles**
- **5 concours nationaux Pro Elite Grand Prix en concours complet**
- **4 concours nationaux Pro Elite Grand Prix en dressage**

Les épreuves du Grand National se déroulent sur des concours répondant au cahier des charges techniques défini par la Direction Technique Nationale de la FFE.

Tout cavalier appartenant à une Ecurie inscrite dans le Grand National 2011 peut effectuer :

- gratuitement tout changement de cheval ou d’épreuve dans toutes les épreuves dudit concours, dans le respect des règlements FFE et de l’avant-programme du concours.
- des engagements terrain sans coût supplémentaire.

### D – Gestion des résultats, de la dotation et de l’attribution des points

Dotation d’étape : elle est attribuée aux 8 Ecuries les mieux classées, en sus des gains du concours.

Les résultats par étape sont gérés par FFECompét et payés après chaque étape. La dotation est versée sur le compte de l’Ecurie, créé à l’inscription de celle-ci.

Dotation générale : elle sera attribuée aux 8 premières Ecuries du classement général à l’issue du circuit annuel.

Pour prétendre figurer au classement général, **une Ecurie devra obligatoirement avoir participé à au moins:**

- **7 étapes en saut d’obstacles**
- **3 étapes en concours complet**
- **3 étapes en dressage**

Le **résultat final** sera calculé en cumulant :

- **les 6 meilleurs résultats en saut d’obstacles**
- **les 3 meilleurs résultats en concours complet**
- **les 3 meilleurs résultats en dressage**

La dotation est versée sur le compte de l’Ecurie.



## GRAND NATIONAL 2011

### E – Règlement et droit à l'image

Pour la promotion du circuit Grand National, le fait de déclarer son inscription au titre d'Ecurie autorise expressément la FFE à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite Ecurie, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous les moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site internet. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du Grand National et à compter des inscriptions auprès de la FFE.

L'inscription d'une Ecurie dans le Grand National 2011 vaut acceptation de l'ensemble des points du document.

Signature du Responsable de l'Ecurie  
Précédée de la mention

« lu & approuvé » :

Signature du cavalier n°1  
Précédée de la mention

« lu & approuvé » :

Date:      Date:      Date:

Signature du cavalier n°2  
Précédée de la mention

« lu & approuvé » :





# AUTORISATION D'EXPLOITATION DU NOM DE L'ECURIE

## G – Autorisation d'exploitation du nom de l'Ecurie

### Sponsor (1) :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, -----

Représentant la société -----

en qualité de -----

Autorise le Responsable de l'Ecurie, Madame, Monsieur, -----

Représentant l'Ecurie -----

Composée des 2 cavaliers suivants :

1 - -----

2 - -----

A envoyer par email le ou les logos à [grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com)

À apposer ma marque sur ladite « Ecurie » et de ce fait autorise la Fédération Française d'Equitation à communiquer autour d'elle et sur tous ses supports.

Nom et Signature précédée de la mention « lu & approuvé»

Cachet de la société à apposer

Date :



## GRAND NATIONAL 2011

### G – Autorisation d'exploitation du nom de l'Ecurie

#### Sponsor (2) :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, -----

Représentant la société -----

en qualité de -----

Autorise le Responsable de l'Ecurie, Madame, Monsieur, -----

Représentant l'Ecurie -----

Composée des 2 cavaliers suivants :

1 - -----

2 - -----

A envoyer par email le ou les logos à  
[grandnational@ffe.com](mailto:grandnational@ffe.com)

À apposer ma marque sur ladite « Ecurie » et de ce fait autorise la Fédération Française d'Equitation à communiquer autour d'elle et sur tous ses supports.

Nom et Signature précédée de la mention « lu & approuvé»

Cachet de la société à apposer

Date :



# CALENDRIER 2011



18-20 mars	50	Auvers
8-10 avril	92	Jardy
6-8 mai	94	Marolles-en-Brie
12-15 mai	71	Cluny
27-29 mai	18	Lignières-en-Berry
10-13 juin	13	Aix Meyreuil
8-10 juillet	70	Lure
5-7 août	50	Saint Lô
26-28 août	72	Le Mans
23-25 septembre	75	Paris



4-6 mars	40	Tartas
10-12 juin	88	Vittel
22-24 Juillet	49	Saumur
11-14 août	45	Sandillon
23-25 sept	92	Jardy



31 mars-3 avril	92	Jardy
13-15 mai	50	Auvers
26-28 août	72	Le Mans
7-9 octobre	60	Compiègne